



FORMATION « PSC 1 » UGSEL AUVERGNE

« PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 »

Correspondants UGSEL Auvergne	DARCON Christophe - Responsable pédagogique secourisme Auvergne Mail : christophedarcon@neuf.fr CONTREPOIS Robin - Chargé de mission UGSEL Auvergne Mail : ugselauvergne@gmail.com
Public concerné	Elèves de troisième (ou de quatrième)
Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. Acquérir les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile, du 13 août 2004.2. Obtenir le certificat nationale de compétences de Citoyen de Sécurité Civile « PSC 1 ».
Contenus	Le programme national du PSC 1 : La protection et l'alerte. L'Obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Les hémorragies externes - Les plaies - Les brûlures – Le traumatisme - Le malaise - La perte de connaissance - L'arrêt cardiaque
Méthode pédagogique	Approche théorique et pratique pour intervenir auprès d'une victime Cas concrets : mise en situations d'accidents simulés.
Consignes	Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se font au sol (tenue pratique, pas de jupes ni décolletés, cheveux attachés). Grande salle dégagée (nettoyée au sol) avec tableau de projection.
Durée	7H minimum
Horaires	Horaires journée de l'établissement à préciser
Organisme de formation	UGSEL Auvergne
Formateur	Formateur en Prévention et Secours Civiques de l'UGSEL
Nombre de stagiaires	Pour 1 formateur = Minimum : 8 - Maximum : 10 stagiaires Pour 2 formateurs = Minimum : 16 - Maximum : 20 stagiaires
COÛT FORFAITAIRE	35€ par stagiaires pour les établissements adhérents à l'UGSEL 70€ par stagiaires pour les établissements NON adhérents à l'UGSEL